



Les Communes  
du  
Val d'Anniviers



[www.anniviers.org](http://www.anniviers.org)

## Commission agricole 10

### Procès-verbal de la séance du 12.03.08 à 17h30 à la salle communale de Vissoie

#### Présents

Gérard Genoud	Président de la commission agricole
Mireille Melly	Vice-présidente de la commission
Christiane Crettaz	Membre
Philippe Chauvie	Membre
Urbain Kittel	Membre
René Zufferey	Membre
Gilles Rion	Membre
Patrick Epiney	Membre
Martine Antonier Tschus	Secrétaire intercommunale

#### Excusé

Simon Crettaz	Président des Présidents de communes
---------------	--------------------------------------

#### 1. Accueil et bienvenue

Gérard Genoud ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres de la commission qu'il remercie d'être présents.

#### 2. PV de la séance du 30.01.08

Le PV et l'annexe rédigée par M. Michelet sont approuvés.

Un tour de table est fait pour connaître le sentiment de chacun sur la rencontre avec MM Michelet et Schild.

L'attitude de canton n'a pas été comprise par certains membres de la commission. L'impression prédominante est d'avoir travaillé jusque là en dehors du sujet et d'avoir été mal orienté. Pour d'autres, les besoins spécifiques au Val d'Anniviers ont bien été transmis à MM Schild et Michelet.

Le travail doit continuer selon le cahier des charges – toujours attendu de M. Michelet depuis la séance de St Jean. Les tâches effectuées jusqu'ici ne sont pas perdues et pourront être exploitées. A noter également que le cahier des charges de l'étude préliminaire n'est jamais parvenu aux membres de la commission. L'idéal étant de faire les relevés nécessaires en été, il faudrait sans faute recevoir le cahier des charges d'ici à la fin avril.

Il faudrait également avoir, de l'Etat, des définitions claires sur les termes utilisés régulièrement tels que PDER, plan de base, étude de planification agricole,...

Il faut définir un business plan (historique, inventaire) qui permettra d'estimer par des données chiffrées les divers projets pour lesquels il s'agira ensuite d'accorder des priorités. La suite à donner à la proposition d'être un projet-pilote pour l'aménagement de surface, sera demandée par le Président de la commission à M. Schild.

Reste à savoir sur quel élément concret pourra déboucher le projet-pilote d'étude de la planification agricole.

Le but à atteindre est de pouvoir continuer à avoir un cheptel identique dans les années à venir en Anniviers. Des pistes sont dès lors explorées pour trouver des solutions :

- regrouper les laitières et mettre le jeune bétail en stabulation libre
- amener le jeune bétail hors d'Anniviers pour qu'il y soit élevé à un coût moindre que ce qui se pratique aujourd'hui.

Dans l'annexe au PV, M. Michelet indique que le Canton soutiendra la remise en état des terres agricoles, avec ou sans soutien de la Confédération. Selon une discussion avec Gérard Genoud, l'aide pourrait se monter à CHF 1.50 le m<sup>2</sup> de terrain amélioré. A ce montant l'on peut ajouter la participation communale qui s'élève à 25 % de la contribution cantonale soit 0.375 ct. De nouvelles directives paraîtront à ce sujet fin mars.

A noter que Philippe Chauvie n'est pas d'accord de rédiger des rapports et de travailler les données récoltées jusqu'ici sans qu'un mandat ne lui soit donné par le Canton. Gérard Genoud contactera M. Michelet pour régler ce point. Il lui sera également proposé, que, dans la mesure du possible, le cahier des charges soit rédigé par le SEREC puis avalisé par MM. Michelet et Schild.

### **3. Irrigation**

Il est remarqué, au cours de la discussion, que compte tenu du fait, que durant l'été 2007 les pluies ont été régulières, la quantité de foin récoltée a été supérieure à celle de 2006. Il vaut dès lors la peine de mettre en place des systèmes d'aspersion efficaces.

Le problème de l'irrigation et des consortages existants devra être étudié par la commission agricole ; une harmonisation de la gestion des infrastructures devra notamment être proposée. René Zufferey fournira à ses collègues de la commission un rapport sur le foin récolté en zones irriguées. Le système mis en place par la Commune de St-Jean est cité en exemple ; la conduite principale et la prise d'eau sont réalisées et entretenues par la Commune et les réseaux secondaires, par les agriculteurs.

Dans l'idéal, des réseaux d'irrigation séparés des réseaux d'eau potable devraient voir le jour, ces questions seront discutées à une prochaine occasion.

### **4. Politique agricole future**

Gérard Genoud suggère aux membres de la commission de réfléchir à la politique agricole future en Anniviers. Le tourisme a revendiqué un dicastère au sein du futur conseil d'Anniviers., il paraît logique que le secteur agricole procède de même.

Afin d'avoir un interlocuteur clair pour le futur conseiller en charge du dicastère de l'agriculture, il est proposé de constituer une association des paysans d'Anniviers,

association qui rassemblerait et représenterait tous les exploitants agricoles de la vallée. Il s'ensuit une discussion intéressante sur la question et en conclusion, les membres de la commission sont unanimes à déclarer que cette proposition devra aboutir et qu'une suite lui sera donnée.

Il faudra déterminer avec le président des présidents ce qui est attendu de la commission agricole actuelle. Il est indiqué, qu'il est prévu que chaque commission rédige un rapport final à l'attention des futures autorités. Reste à déterminer si un seul document peut servir au conseil communal d'Anniviers et aux autorités cantonales et fédérales ou s'il faudra réaliser deux documents différents. Lorsque ce(s) rapport(s) sera(ont) rédigé(s) et transmis, la commission agricole actuelle sera-t-elle dissoute ou poursuivra-t-elle son travail ?

Les propositions ci-dessus devront recevoir l'aval des présidents de communes.

## **5. Contrat de bail alpages de Moiry et Nava**

Un document a été élaboré par Mireille Melly, Gérard Genoud, Philippe Genoud président du consortage de Moiry et Raphy Melly président du consortage de Nava et transmis aux membres de la commission le 10 mars écoulé.

Plusieurs articles du contrat de bail sont largement discutés. Le délai accordé aux membres étant court, des documents manquant également (statuts), il est décidé que chacun des membres de la commission lira le projet de contrat de bail et retournera ses commentaires à Martine Antonier Tschus jusqu'au 25 mars. Ces remarques et commentaires seront transmis au président de la commission qui fixera une nouvelle séance avec les quatre personnes citées ci-dessus, afin de terminer ce projet de contrat de bail qui sera transmis aux présidents de feu les six communes d'Anniviers.

## **6. Rémunération des membres de la commission**

La Conférence des Présidents a fixé les tarifs comme pour les autres membres de commission « hors conseils », soit : CHF 50.- par séance, y compris celles passées à l'Etat.

Les membres de la commission sont unanimes pour demander que le président et la vice-présidente soient rémunérés pour le travail réellement effectué, notamment le travail de préparation des séances, la résolution des problèmes confiés par les communes d'Anniviers et la CAA.

## **7. Divers et prochaine séance**

- Jean-Jacques Zufferey, président de la sous-commission du petit-lait et des veaux, proposera prochainement des résultats
- Le président de la commission demande dans quel état d'avancement de réalisation se trouve actuellement, le projet de parc animalier de St. Jean. M. Simon Crettaz renseignera lors de la prochaine séance, les membres de la commission agricole.
- il est décidé d'écrire au service de la chasse pour demander les résultats de la chasse de l'automne 2007.

Pour le PV : Martine Antonier Tschus